

15 B 859
19 MAI 2017
BS060

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 17 JUIN 2016

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -2 078,57 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -2 078,57 euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

CHARTRE

FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2016

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -2 078,57 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -2 078,57 euros.

L'Assemblée Générale constate que compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la Société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2016

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance



FINANCIERE EHRHART
Société à responsabilité limitée au capital de 1 200,00 euros
Siège social : 23, rue des Bonnes Gens
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
810 497 263 RCS STRASBOURG

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2016

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Le bilan clos le 31 décembre 2015 est le premier exercice de notre société, au cours duquel nous avons pris de participation dans le capital de la société SCI RUE DE L'INDUSTRIE, pour un montant de 999 euros.

Le résultat de notre société, qui se solde par une perte de -2 078,57 euros est exclusivement constitué des frais d'actes et d'immatriculation.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2015, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Compte-tenu de l'activité de notre société, son évolution dépend exclusivement des résultats de la société filiale.

E. 7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Prise de participation ou prise de contrôle

Nous vous signalons que notre Société a pris, en date du 03 juillet 2015, la participation suivante :

- 999 parts sociales sur les 1 000 parts sociales composant le capital de la société SCI RUE DE L'INDUSTRIE, ayant son siège social 23, rue des Bonnes Gens 67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN, lors de la constitution de cette dernière.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 2 078,57 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 078,57 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -2 078,57 euros.

Après prise en compte d'un résultat financier, d'un résultat exceptionnel et d'un impôt sur les sociétés nuls, le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se solde par une perte de - 2 078,57 euros.

Au 31 décembre 2015, le total du bilan de la Société s'élevait à 999,00 euros.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de -2 078,57 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter la perte de l'exercice s'élevant à -2 078,57 euros en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèverait ainsi à -2 078,57 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de -878,57 euros.

E. O

Distributions antérieures de dividendes

S'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres deviennent inférieurs à la moitié du capital social.

Il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la Société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
Le 02 mai 2016

LA GERANCE

CEMENTE CONFORME



①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2016

Désignation de l'entreprise <u>FINANCIERE EHRHART SARL</u>										Néant ☐ *													
Adresse de l'entreprise <u>23 RUE DES BONNES GENS 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN</u>																							
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>1</td><td>0</td><td>4</td><td>9</td><td>7</td><td>2</td><td>6</td><td>3</td> </tr> </table>										8	1	0	4	9	7	2	6	3			
8	1	0	4	9	7	2	6	3															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table border="1"><tr><td>1</td><td>0</td></tr></table>		1	0	Durée de l'exercice précédent *		<table border="1"><tr><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td><td> </td></tr></table>															
1	0																						
										Exercice N clos le													
										3 1 1 2 2 0 1 5													
ACTIF										Brut													
										1													
										Amortissements-Provisions													
										2													
										Net													
										3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																		
		Autres *	014		016																		
	Immobilisations corporelles *		028		030																		
	Immobilisations financières * (1)		040	999	042			999															
	Total I (5)		044	999	048			999															
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																	
		Marchandises *		060		062																	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																		
		Autres * (3)	072		074																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																		
	Disponibilités		084		086																		
	Charges constatées d'avance *		092		094																		
	Total II		096		098																		
Total général (I + II)		110	999	112			999																
PASSIF										Exercice N													
										1													
										NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120				1 200															
	Écarts de réévaluation			124																			
	Réserve légale			126																			
	Réserves réglementées *			130																			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		)	132																	
	Report à nouveau			134																			
	Résultat de l'exercice			136			(2 079)																
	Provisions réglementées			140																			
	Total I			142			(879)																
Provisions pour risques et charges			Total II	154																			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166			1 620																
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	258	)	172	258																
	Produits constatés d'avance			174																			
Total III			176			1 878																	
Total général (I + II + III)			180			999																	
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	999															
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise FINANCIERE EHRHART SARL		Néant ☐ *		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	Exercice N clos le 31/12/2015	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	
		Services *		217	218	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée *				224	
	Subventions d'exploitations reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises) *				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	
	Rémunérations du personnel *				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements *				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
	Total des charges d'exploitation (II)				264	
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	
					(2 079)	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)		290		Charges exceptionnelles (VI)	300	
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	
					(2 079)	
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314	
					2 079	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	330	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999		
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Dont divers	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
		Créance due au report en arrière du déficit		346		
		Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)		655		
						128 918
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	354	
					130 997	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	372	
					130 997	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

DGFIP N°2033-B-SD 2016

FINANCIERE EHRHART SARL

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

Néant ☐*

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : FINANCIERE EHRHART SARL										Néant ☐ *																																																																																																																								
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																		
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																									
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																										
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																										
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																										
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																										
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636																																																																																																																										
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646																																																																																																																										
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																										
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																										
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																										
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="6">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="6"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="6">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780</td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780					
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																												
	Dotations		Reprises																																																																																																																															
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																												
Terrains	710		715		2																																																																																																																													
Constructions	720		725		3																																																																																																																													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																													
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																													
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																													
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780																																																																																																																													
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																													
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																								
Déficits imputés				983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)				996																																																																																																																								
Déficits reportables				984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																												
Déficits de l'exercice				860	130	997	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129																																																																																																																							
Total des déficits restant à reporter				870	130	997	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				800																																																																																																																							
VI DIVERS																																																																																																																																		
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381																																																																																																																									
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *									380																																																																																																																									
N° du centre de gestion agréé									388																																																																																																																									
Montant de la TVA collectée									374																																																																																																																									
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378																																																																																																																									
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399																																																																																																																									

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

⑤

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 11032015 et clos le : 31122015		Durée en nombre de mois 1 0		Néant ☒ *	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises		108			
Production vendue - Biens		109			
Production vendue - Services		141			
Production stockée		111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113			
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL 1		144			
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121			
Variation de stocks (marchandises)		122			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
TOTAL 2		152			
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2		137			
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022			
Période de référence	024		/	/	
Date de cessation	186		/	/	
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel * :		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisées déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31/12/2015

SIREN

8 1 0 4 9 7 2 6 3

Dénomination de l'entreprise

FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie)

23 RUE DES BONNES GENS

Code postal

67400

Ville

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	901	3	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	901	1200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) MAXIME
 Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance: Date 12/06/1995 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE
 Adresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENS
 Code Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique EHRHART Prénom(s) HUGO
 Nom marital % de détention 33,33 Nb de parts ou actions 400
 Naissance: Date 26/05/1998 N° Département 67 Commune STRASBOURG Pays FRANCE
 Adresse : N° 23 Voie RUE DES BONNES GENS
 Code Postal 67400 Commune ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

FINANCIERE EHRHART SARL

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122015

SIREN

8 1 0 4 9 7 2 6 3

Dénomination de l'entreprise

FINANCIERE EHRHART SARL

Adresse (voie)

23 RUE DES BONNES GENS

Code postal

67400

Ville

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

1

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.